



REGARD SUR L'ACTUALITÉ

LITURGIE

Du 14 au 19 Août se tenait à l'abbaye bénédictine de Mount Angel, dans l'État de l'Oregon aux États-Unis, une rencontre des cardinaux invités par le Souverain Pontife à rechercher des « *voies concrètes de formation liturgique à tous les niveaux du Corps du Christ* ». Dans une lettre écrite à leur intention, le Saint Père soulignait que les premières occasions de cette formation se présentaient dans « *notre pratique habituelle de nous rassembler chaque dimanche pour célébrer l'Eucharistie... Ces célébrations sont ancrées dans le rythme annuel de l'année liturgique, dont le Mystère pascal constitue le centre* ». Pour cette raison, poursuit le Saint Père, « *il est essentiel que ces célébrations soient elles aussi profondément formatrices, en favorisant une compréhension toujours plus profonde de "l'ars celebrandi", [manière de célébrer dignement] qui s'exprime non seulement par le célébrant, mais aussi par l'assemblée tout entière* ». Et pour appuyer son propos, il se référait à la lettre apostolique "*Desiderio desideravi*" du regretté Pape François, lettre dans laquelle celui-ci évoquait la beauté de la profondeur théologique et spirituelle de la liturgie, soulignant la nécessité d'une formation attentive et permanente, tant du clergé que des fidèles laïcs, afin de revitaliser la vie liturgique de l'Église universelle. Le Pape François rappelait que la formation liturgique « *ne [consiste] pas en une spécialisation pour quelques experts mais [en] une disposition intérieure de tout le peuple de Dieu* ».

Poursuivant sa réflexion, le Pape Léon XIV soulignait que, grâce à une formation appropriée et à une célébration empreinte de révérence, les catholiques seraient ainsi formés pour la liturgie et par la liturgie, précisant qu'une célébration digne des saints mystères passe par la « *nécessité d'être fidèles aux textes et aux instructions approuvés* », faisant ainsi allusion à ses récentes catéchèses axées sur la Constitution de la Sainte Liturgie, *Sacrosanctum Concilium*, promulguée par le Concile Vatican II.

Le Saint Père invitait ensuite à porter un regard sur le respect « *que ceux qui sont appelés à préparer la célébration des mystères divins, et les prêtres en particulier, doivent manifester à l'égard des rites promulgués par les Papes saint Paul VI et saint Jean-Paul II* », respect ne pouvant naître que « *d'une attitude intérieure de disponibilité et de confiance en Dieu, manifestant l'humilité devant sa grandeur et une fidélité sincère à la communion ecclésiale* ».

Et, comme en prélude à cette rencontre des cardinaux, le Pape Léon, lors de l'audience générale du 12 Août, présentait justement sa 6^e catéchèse consacrée à la constitution du Concile Vatican II sur la liturgie. Ce fut pour lui l'occasion de rappeler l'importance que donnèrent les Pères du Concile au "*Jour du Seigneur*", le dimanche, "*jour de fête par excellence... fondement et cœur de l'année liturgique*". Chaque Dimanche n'est-il pas en effet une "*Pâque de la semaine*" pendant laquelle les Chrétiens font mémoire de la résurrection du Christ et rendent cette résurrection présente dans la célébration liturgique ! Ainsi, la célébration de l'Eucharistie demeure fondamentale pour sanctifier le Dimanche. Et les Pères du Concile soulignent que « *l'écoute de la Parole et la participation au Corps du Christ* » impliquent le « *rassemblement festif des fidèles* ». Au sein de cette assemblée, la communauté chrétienne rend visible sa communion avec le Seigneur et témoigne de son appartenance au Christ et de sa fidélité à l'Église. « *Cette assemblée ne peut être remplacée par une présence purement virtuelle, ni se réduire à un rassemblement purement passif* ». Elle se réalise en effet dans la participation active des frères et sœurs, convoqués ensemble pour rendre grâce à Dieu qui les a engendrés, « *par la résurrection du Christ d'entre les morts, pour une espérance vivante* ».

Nous ne saurions accueillir cette interpellation du Saint Père en dehors de la dynamique de la démarche synodale. Le document de synthèse de la première session du synode des évêques à Rome nous rappelle, si besoin était, que "*si l'Eucharistie façonne la synodalité, le premier pas est d'honorer sa grâce avec un style de célébration qui soit à la hauteur de ce don et avec une fraternité authentique. La liturgie célébrée avec authenticité est l'école première et fondamentale de l'identité de disciple et de la fraternité. Avant toute initiative de formation, nous devons nous laisser former par sa puissante beauté et la noble simplicité de ses gestes !*"

+ Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU

ARCHIDIOCÈSE

AGENDA

Mission/déplacement

- * Père Bruno MAI est en mission à Arutua du 11 au 22 août 2026
- * Père Denis BERTIN est à Ua Huka et Nuku Hiva du 14 au 21 août 2026
- * Père Ferry TOBE est à Hikueru et Marokau du 19 au 26 août 2026
- * Père Abraham MEITAI se rendra en Nouvelle-Calédonie du 27 août au 11 septembre 2026
- * Diacre Juanito BURNS est à Kaukura du 11 juillet au 22 août 2026.

APPEL À CANDIDATURE

Poste d'Assistant comptable

Voir en pièce jointe au communiqué

CONSEIL DES DIACRES

Rencontre des Diacres

La rencontre des diacres, accompagnés de leurs épouses, pour la fête de S^t Laurent aura lieu le samedi 29 août 2026 à la paroisse Saint Jean l'évangéliste, Toahotu.

Le thème de la rencontre : « *Comment le diacre vit sa relation avec les autres. Comment il permet de présenter une église ouverte et accueillante* ».

La rencontre débutera avec l'accueil à partir de 6h00 et se finira après le déjeuner. Venir avec une étoile rouge et son bréviaire. En vous remerciant de bien vouloir confirmer votre présence auprès du diacre Marcelin TAUPOTINI.

*Diacre Gilbert TEANAU
Coordinateur des Diacres*

SERVICE DIOCÉSAIN DE LA CATÉCHÈSE (SDC)

Rencontre de rentrée

Le Service Diocésain de la Catéchèse informe tous les catéchètes que son prochain rassemblement aura lieu le samedi 19 septembre 2026 à l'église de la Paroisse de Saint Joseph de Faa'a, de 07h30 à 12h00. Nous aurons la joie de recevoir notre Archevêque, Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU qui nous remettra notre lettre d'envoi en mission pour cette nouvelle année de catéchèse 2026/2027. Il interviendra également pour nous faire part de notre réflexion sur la synodalité. Ce rassemblement se terminera par la messe d'envoi des catéchètes.

*Diacre Gérard PICARD-ROBSON
Responsable du SDC*

VOCATIONS

SERVICE DIOCÉSAIN DES VOCATIONS

Assemblée générale

Le samedi 5 septembre 2026 se tiendra l'Assemblée générale du SDV de 8h30 à 11h00 au préau du monastère des Clarisses en présence de Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU.

Les membres des 7 pôles associés au SDV sont fraternellement conviés à y participer « *pour avancer, faire le point, regarder l'avenir et nous encourager les uns les autres en ce temps où notre diocèse vit sa démarche synodale - cet appel à vivre ensemble la mission de l'Église* »

COMMUNICATIONS SOCIALES



RMNTH

Enseignements

Diffusés à 01h00-10h00-16h00-21h00

FM 87. 6 / 93. 8 / 96. 4 / 101. 5

sur TNS et www.radiomarianotehau.com

Lundi 24/08 : *Chercheurs d'amour* par Père Patrick LA FLAMME

Mardi 25/08 : *La prière* par Jean PLIYA

Mercredi 26/08 : *Grandir dans la confiance pour aimer plus* par Bernadette LEMOINE

Jeudi 27/08 : *Envoyés en missionnaire de l'Eucharistie* par Doudou CALLENS

Vendredi 28/08 : *Baptisés et envoyés* par Père Bruno MAI

ÉMISSION « TOUS FRÈRES »

Chanter (Islam-Rediffusion)

Est-ce que l'on chante le Coran ? Existe-t-il des chants de louange dans l'islam ? Quelle est la place du chant dans la religion musulmane ? Quelle est la symbolique du coq qui chante pour les musulmans ? Qu'est-ce que les *anasheeds* et à quel moment sont-ils chantés ? Cette semaine, *Tous Frères* s'intéresse aux odes, poèmes et chants religieux dans l'islam avec le verbe chanter.

Une émission diffusée sur la chaîne de Polynésie 1^{ère} le samedi 22 Août 2026 à 7h.

CENTRE DE RETRAITES À TIBÉRIADE

Septembre 2026

04/09 au 06/09 : Retraite communautaire – FNDA.

11/09 au 13/09 : Retraite pour tous - Te Pane Ora.

18/09 au 20/09 : Te Vai Ora Femmes Français.

25/09 au 27/09 : Retraite – CDRV.

ÉCOLE DIACONALE

Ouverture des cours aux Auditeurs Libres

Pour l'année académique 2026-2027, l'école diaconale ouvrira de nouveau ses portes aux Auditeurs Libres. Seuls pourront s'inscrire aux cours les ministres mandatés du Diocèse de Papeete hommes ou femmes à savoir : les Katekita, Tauturu Katekita et Tavini Komonio, sous réserve de l'accord préalable de leur curé.

Le nombre de participants par cours étant limité, les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Chaque cours s'étendra sur un semestre et sera dispensé en soirée, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 17h30 à 19h30. Les cours débuteront le mardi 8 septembre 2026 à 17h30.

Les cours qui seront donnés durant cette année académique sont les suivants :

1er cycle – Semestre 1

Mardi	Vaimataarii LO SAM KIEOU	La Foi	MNTH
Mercredi	Teiva TEAI	L'Histoire du Salut	PAMATAI
Jeudi	Patricia TUHOE	Reo Tahiti	MNTH

1er cycle – Semestre 2

Mardi	Juanito BURNS	Reo Tahiti	MNTH
Mercredi	Marc SAINT SEVIN	Commentaires des lectures du dimanche	PAMATAI
Jeudi	Pierrot LUCAS	Le Directoire du diaconat	PAMATAI

2ème cycle – Semestre 1

Lundi	Nini IOANE	L'écoute pastorale (accueillir, discerner, accompagner)	PAMATAI
Mardi	P. Auguste UEBE-CARLSON	Les sacrements	PAMATAI
Jeudi	Marc SAINT SEVIN	Les Psaumes, prières du peuple de Dieu	PAMATAI

2ème cycle – Semestre 2

Mardi	Divers intervenants : prêtres/diacres	Les sacrements : expériences pastorales	PAMATAI
Mercredi	Frère Yvon DENIAUD	L'épître aux Hébreux	St. Hilaire
Jeudi	P. Landry BOYER	Le sacrement du mariage	MNTH

Une rencontre avec le Directeur de l'école diaconale est obligatoire avant chaque inscription à partir du jeudi 20 août 2026. Vous pouvez contacter ce dernier au 87 72 68 08 ou par mail : augusteuebecarlson@gmail.com. En son absence, contactez le D. Teiva TEAI au 89 50 62 00, ou par mail : tteiva@gmail.com

Une participation financière est demandée : 2 500 frs pour un cours semestriel.

La messe de rentrée de l'école diaconale pour les élèves diacres et les auditeurs libres aura lieu le lundi 7 septembre 2026 à 18h à la paroisse Christ Roi de Pamatai.

Veuillez trouver en pièces jointes le programme des cours et la fiche d'inscription.

Père Auguste UEBE-CARLSON
Directeur de l'école diaconale

APPEL À CANDIDATURE

L'Archidiocèse de Papeete recherche son Assistant comptable

Cette annonce s'adresse à ceux qui ont le désir de servir l'Église en mettant à son service leurs compétences dans l'administration, la gestion, la comptabilité, la gestion de biens ou l'informatique.

La mission principale de l'Archidiocèse est d'assurer le culte, ce qui suppose quelques moyens matériels comme des lieux de culte fonctionnels, sûrs, entretenus, mais aussi de quoi assurer la subsistance des prêtres, leur hébergement, etc.

Pour fonctionner, l'Église doit donc gérer convenablement un ensemble de biens matériels, au niveau de chaque paroisse et communauté, et aussi au niveau central, de la Curie diocésaine, en relation directe avec l'évêque.

L'économe diocésain assiste ainsi directement Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU pour toute affaire économique, ce qui inclut un certain suivi des paroisses et communautés qui disposent en effet d'une autonomie et sont gérées par leur propre "Administrateur" selon les termes du droit canon.

En pratique, les activités de l'économe peuvent être énumérées comme suit :

- 1) Entretien et fonctionnement du site de l'évêché à la Mission ;
- 2) Comptabilité de l'ensemble du diocèse ;
- 3) Gestion financière de l'ensemble du diocèse ;
- 4) Traitement et couverture sociale des prêtres ;
- 5) Paie et couverture sociale du personnel salarié ;
- 6) Collecte annuelle du Denier ;
- 7) Inventaire mobilier et immobilier de l'ensemble du diocèse ;
- 8) Assurances professionnelles, de la flotte automobile et des bâtiments ;
- 9) Suivi des locations ;
- 10) Création et gestion de supports de communication ;
- 11) Administration du système informatique ;
- 12) Assistance aux paroisses et communautés dans tous ces domaines.

Pour chaque activité, on pourrait distinguer un volet "Entretien" pur et simple et un volet "Développement".

Par exemple, en matière de comptabilité, il y a le suivi à périmètre constant, d'une part, et les travaux en cours de certification des comptes et d'extension du périmètre comptable de manière à rendre compte de 100% de l'activité du diocèse.

En ce qui concerne les locations, il y a l'encaissement des loyers et le suivi des baux d'une part, et la renégociation ou la mise en place de nouveaux baux, d'autre part.

L'Assistant comptable interviendra prioritairement sur la comptabilité et le volet <<Entretien>> en relation directe avec l'économe diocésain.

Sa mission pourra cependant être adaptée à ses compétences et ses souhaits propres.

Son temps de travail pourra aussi être aménagé en fonction de ses disponibilités dans le cas par exemple d'une personne déjà engagée en paroisse (ex: diacre) ou d'une personne à la retraite.

Des évolutions du poste seront possibles en fonction des résultats obtenus.

A noter que la grille de rémunération de la Curie diocésaine est alignée sur celle de l'Enseignement catholique.

Si vous pensez que vos compétences peuvent être utiles à votre Église, n'hésitez pas à prendre contact en appelant le 40.50.23.50 pour rencontrer l'économe diocésain, Monsieur Guy BESNARD.

ECOLE DIACONALE – DIOCESE DE PAPEETE
Inscription en candidature libre – 2026-2027

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Paroisse :** _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Homme ☐ Femme ☐

Fonction paroissiale : Tavini Komonio ☐ Année : _____
 Tauturu katekita ☐ Année : _____
 Katekita ☐ Année : _____

Cours en 1^{er} cycle (**1^{er} semestre**) : du 08/09/2026 au 28/01/2027 inclus

Mardi	La Foi	Vaimataarii LO SAM KIEOU	☐
Mercredi	L'histoire du Salut	D. Teiva TEAI	☐
Jeudi	Reo Tahiti	Patricia TUHOE	☐

Cours en 1^{er} cycle (**2^{ème} semestre**) : du 02/02 au 10/06/2027 inclus

Mardi	Reo Tahiti	D. Juanito BURNS	☐
Mercredi	Commentaire des Lectures du dimanche	Marc SAINT SEVIN	☐
Jeudi	Le Directoire du diaconat	D. Pierrot LUCAS	☐

Cours en 2^{ème} cycle (**1^{er} semestre**) : du 08/09/2026 au 28/01/2027 inclus

Lundi	L'écoute pastorale (accueillir, discerner, accompagner)	Nini IOANE	☐
Mardi	Les sacrements	P. Auguste UEBE-CARLSON	☐
Jeudi	Les Psaumes, prières du peuple de Dieu	Marc SAINT-SEVIN	☐

Cours en 2^{ème} cycle (**2^{ème} semestre**) : du 02/02 au 10/06/2027 inclus

Mardi	Les sacrements : expériences pastorales	Divers intervenants : prêtres/diacres	☐
Mercredi	L'épître aux Hébreux	F. Yvon DENIAUD	☐
Jeudi	Le sacrement du mariage	P. Landry BOYER	☐

Signatures :

Le candidat

Le curé de paroisse

Directeur de l'école diaconale

ÉCOLE DIACONALE

Ouverture des cours aux Auditeurs Libres – Année 2026-2027

Pour l'année académique 2026-2027, l'école diaconale ouvrira de nouveau ses portes aux Auditeurs Libres. Seuls pourront s'inscrire aux cours les ministres mandatés du Diocèse de Papeete hommes ou femmes à savoir les Katekita, Tauturu Katekita et Tavini Komonio, sous réserve de l'accord préalable de leur curé.

Le nombre de participants par cours étant limité, les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Chaque cours s'étendra sur un semestre et sera dispensé en soirée, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 17h30 à 19h30. Les cours débiteront le **mardi 8 septembre 2025 à 17h30**.

Les cours qui seront donnés durant cette année académique sont les suivants :

1er cycle – Semestre 1

Mardi	Vaimataarii LO SAM KIEOU	La Foi	MNTH
Mercredi	Teiva TEAI	L'Histoire du Salut	PAMATAI
Jeudi	Patricia TUHOE	Reo Tahiti	MNTH

1er cycle – Semestre 2

Mardi	Juanito BURNS	Reo Tahiti	MNTH
Mercredi	Marc SAINT SEVIN	Commentaires des lectures du dimanche	PAMATAI
Jeudi	Pierrot LUCAS	Le Directoire du diaconat	PAMATAI

2ème cycle – Semestre 1

Lundi	Nini IOANE	L'écoute pastorale (accueillir, discerner, accompagner)	PAMATAI
Mardi	P. Auguste UEBE-CARLSON	Les sacrements	PAMATAI
Jeudi	Marc SAINT SEVIN	Les Psaumes, prières du peuple de Dieu	PAMATAI

2ème cycle – Semestre 2

Mardi	Divers intervenants : prêtres/diacres	Les sacrements : expériences pastorales	PAMATAI
Mercredi	Frère Yvon DENIAUD	L'épître aux Hébreux	St. Hilaire
Jeudi	P. Landry BOYER	Le sacrement du mariage	MNTH

Une rencontre avec le Directeur de l'école diaconale est obligatoire avant chaque inscription à partir du jeudi 20 août 2026. Vous pouvez contacter ce dernier au 87 72 68 08 ou par mail : augusteuebecarlson@gmail.com. En son absence, contactez le D. Teiva TEAI au 89 50 62 00, ou par mail : tteiva@gmail.com

Une participation financière est demandée : 2 500 frs pour un cours semestriel.

La messe de rentrée de l'école diaconale pour les élèves diacres et les auditeurs libres aura lieu le **lundi 7 septembre 2026 à 18h à la paroisse Christ Roi, Pamatai**.

Veuillez trouver en pièces jointes le programme des cours et la fiche d'inscription.

*Père Auguste UEBE-CARLSON
Directeur de l'école diaconale*